

Le point mobilité

11 mars 2022

Bouger en toute sérénité

Le dispositif

Bien vieillir dans sa ville est essentiel, et cela passe, entre autres, par la mobilité. Pouvoir sortir de chez soi contribue à conserver une vie sociale et aussi à favoriser le maintien à domicile le plus longtemps possible, en gagnant en autonomie. La Ville dispose d'un Point mobilité. Sa mission est de recenser les difficultés rencontrées par les seniors pour se déplacer et d'apporter une solution adaptée.

1 - Recensement des difficultés

- Écoute individualisée
- Visite à domicile si besoin

2 - Évaluation de la demande

- Par l'équipe du point mobilité

3 - Solution personnalisée

- Informations sur les dispositifs existants (TAN, Proxitan, associations...)
- Prêt de matériel (déambulateur)
- Accompagnement par un bénévole
- Promenade
- Mise en lien avec un co-voiturage
- [Transport solidaire](#) du lundi au vendredi selon la place disponible

Les démarches

Vous devez prendre rendez-vous avec le service Séniors qui évaluera vos besoins.

Le rendez-vous peut être organisé à votre domicile.

Contact

Pôle solidarités

7 rue du Petit Anjou

44230 Saint-Sébastien-sur-Loire

02 40 80 85 80

[Écrire](#)

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30

Jeudi : 13h30 - 17h30

Documents à télécharger

- [Dépliant seniors](#)
[pdf | 247.60 Ko](#)

■

- [Contact](#)
- [Documents](#)